

PORTRAIT SOCIAL

Caf du Lot

Edition Octobre 2022 Données 2021

afdata 🚥

37,8 % personnes

couvertes

29 827 allocataires

Dans le Lot, 65 811 habitants sont couverts par au moins une prestation légale versée par la Caf, soit 38 % de la population totale. Sur le territoire, ce taux varie de 26,7 % à 45,6 % selon les communautés de communes.

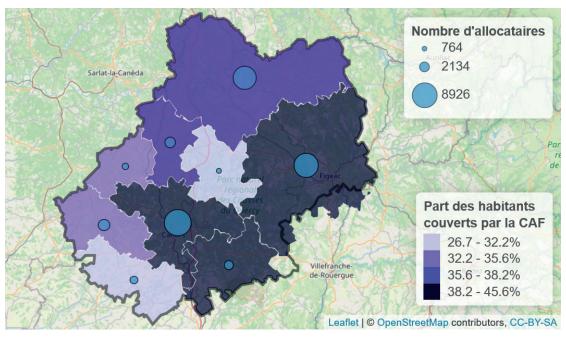
Le département se caractérise par une proportion moins importante de familles avec enfants (45 % dans le Lot, 49 % au niveau national et 44 % en Occitanie) dont 32 % sont des familles monoparentales (30 % au niveau national).

733 étudiants bénéficient d'une aide, soit 2 % de l'ensemble des allocataires (6 % au niveau national et 7 % en Occitanie).

Les aides versées par la Caf visent à soutenir le niveau de vie des familles et à réduire les inégalités de revenus. 15 % des allocataires ont la totalité de leurs ressources financières composées de prestations légales (15 % au niveau national et 17 % en Occitanie).

9 981 foyers allocataires vivent sous le seuil de bas revenus avec un niveau de vie inférieur à 1 135 €. Dans ces foyers précaires vivent 7 963 enfants.

Nombre d'allocataires et taux de couverture de la population par la Caf - Données par EPCI



Sources: Caf 31/12/2021 et Insee RP 01/01/2018 © IGN ® Geofla 2.0.2018

POUR ALLER PLUS LOIN...

http://data.caf.fr/dataset/population-des-foyers-allocataires-par-commune

et parentalité







Logement et cadre de vie



Solidarité et insertion



Zoom sur l'évolution du nombre d'allocataires par type de prestation

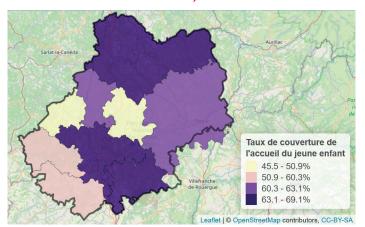


Petite enfance

Aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale



Taux de couverture de l'accueil du jeune enfant



Sources: Education nationale (Depp), Insee (Rp), Cnaf, Acoss, Drees, Msa 2019 © IGN © Geofla 2.0.2017

La Caf du Lot soutient l'offre d'accueil des jeunes enfants en finançant des équipements et en versant des prestations individuelles aux familles.

En 2020, **2 404 places sont disponibles pour les familles.** Les assistants maternels en proposent 1 557, soit **65** % **de l'ensemble des places offertes** (54 % au niveau national et 51 % en Occitanie).

L'objectif est d'apporter une réponse à près de 3 375 enfants de moins de 3 ans qui ont besoin d'un mode d'accueil.

Le Lot, avec **62 places offertes pour 100 enfants, dispose** d'une capacité d'accueil supérieure à la capacité moyenne nationale.

Enfants couverts par la prestation PreParE



Pour les familles souhaitant interrompre leur activité pour garder leur jeune enfant, une réponse leur est apportée à travers la prestation partagée d'éducation de l'enfant (PreParE) : **229 enfants ont des parents qui la perçoivent, soit 7** % de l'ensemble des enfants de moins de 3 ans.

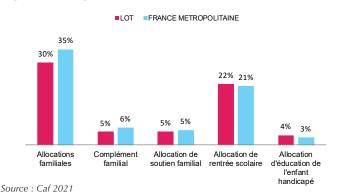
Source: Caf 2021

Enfance et parentalité

Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants



Répartition des prestations

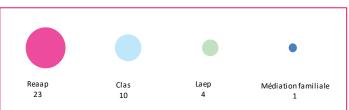


La Caf contribue aux charges de la famille par le versement de prestations destinées à l'entretien des enfants :

- > 30 % des allocataires bénéficient des allocations familiales, versées à partir du deuxième enfant, et 5 % obtiennent un complément familial ;
- > 22 % reçoivent une aide visant à assumer le coût de la rentrée scolaire pour les enfants ;

- > 5 % perçoivent l'allocation destinée à élever un enfant privé de l'aide de l'un ou de ses deux parents ;
- > 4 % sont soutenus dans l'éducation et les soins à apporter à un enfant handicapé.

Les structures financées en 2021



La Caf témoigne également d'un engagement important dans le soutien à la parentalité. Cette démarche se concrétise par l'organisation d'actions permettant aux parents d'élaborer des repères éducatifs et de soutenir leurs initiatives.

Reaap: Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents

Laep: Lieux d'accueil enfants-parents

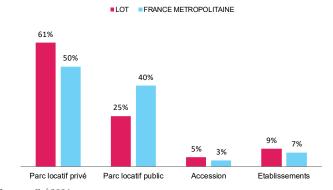
Clas : contrats locaux d'accompagnement à la scolarité

Source : Caf 2021

Logement et cadre de vie Soutenir les familles dans leurs relations avec l'environnement



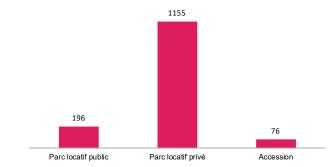
Bénéficiaires d'une aide au logement selon la structure du parc



Source: Caf 2021

Au mois de décembre 2021, 11 730 foyers du Lot reçoivent une aide au logement de la part de la Caf. Cela représente une population de 20 765 personnes, soit 12 % de la population totale du département. Le Lot se caractérise par une proportion moins importante de bénéficiaires d'aides au logement dans le parc locatif public (25 % dans le Lot, 40 % au niveau national et 28 % en Occitanie).

Allocataires consacrant au moins 40 % de leurs revenus au paiement du loyer et des charges



Source: Caf 2021

Après perception des aides au logement, plus de 1 427 foyers consacrent plus de 40 % de leurs revenus au paiement du loyer et des charges. Dans le Lot, 16 % des allocataires résidant dans le parc privé dépensent plus de 40% de leurs revenus pour se loger contre 7 % dans le parc social.

Solidarité et insertion



Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion et au retour à l'emploi

La lutte contre les exclusions est un domaine dans lequel la branche Famille est partie prenante de façon constante, cette mission se traduit par le versement :

- > Du revenu de solidarité active (Rsa) à 4 109 allocataires.
- > De la prime d'activité à 11 441 allocataires. Celle-ci soutient le pouvoir d'achat des travailleurs modestes, tout en
- visant le maintien dans l'emploi. Également incitative à la reprise d'une activité, la prime d'activité est cumulée au Rsa pour 1 220 foyers en 2021.
- > De l'allocation aux adultes handicapées (Aah) à 3 146 bénéficiaires. 58 % d'entre eux perçoivent l'Aah à taux plein (59 % au niveau national et 62 % en Occitanie).

Profil des bénéficiaires du revenu de solidarité active



des bénéficiaires ont moins de 30 ans

64 % sont des personnes isolées



sont des familles bénéficiaires de la majoration isolement*

POUR ALLER PLUS LOIN...

http://data.caf.fr/dataset/taux-d-effort-net-median-logement-des-foyers-allocataire-percevant-une-aide-au-logement

^{*} Une personne isolée peut voir son montant forfaitaire majoré suite à l'un des événements suivants : déclaration de grossesse, naissance d'un enfant, prise en charge d'un enfant, séparation, veuvage.



L'évolution du nombre d'allocataires par type de prestation

La Caf gère le bénéfice de 13 prestations légales sur le champ de la famille et de la solidarité. Le nombre de bénéficiaires des principales d'entre elles a évolué au cours des cinq dernières années, ce zoom donne quelques facteurs d'explication de ces évolutions.

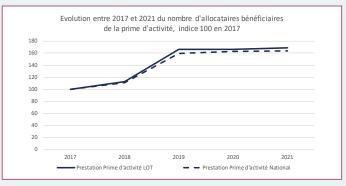
Toutes les données sont extraites des Bases Communales Allocataires de la Caf aux 31 décembre des années 2017 à 2021. Elles portent sur les allocataires ayant un droit versable au titre de ces mois de décembre.

NAISSANCE/PARENTALITÉ

Evolution entre 2017 et 2021 du nombre d'allocataires bénéficiaires de prestations d'entretien (AF, CF, ARS, ASF, AEEH, AJPP) et de naissance (PAJE), indice 100 en 2017 100 98 96 94 92 90 88 86 84 82 2017 2018 2019 2020 2021 Prestations Entretien LOT Prestations Naissance LOT Prestations Naissance LOT Prestations Naissance National

La baisse tendancielle des prestations « d'accueil du jeune enfant » (Paje) s'explique à la fois par une baisse de la natalité sur la période 2017-2020 et par une baisse du recours au congé parental depuis la mise en place de la PreParE en 2015, qui visait à équilibrer son recours entre les deux parents¹.

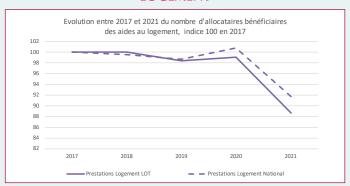
PRIME D'ACTIVITÉ



Le nombre de bénéficiaires de la prime d'activité a fortement augmenté en 2019 du fait d'une hausse des montants versés et du plafond de revenu permettant d'en bénéficier³.

Cette évolution fait suite au mouvement des « gilets jaunes ». La forte médiatisation de cette réforme a favorisé une hausse du taux de recours à la prime d'activité dès la fin d'année 2018.

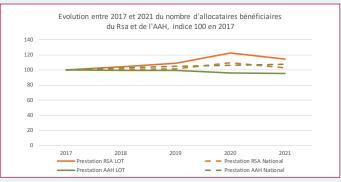
LOGEMENT



Au niveau national comme au niveau local, le nombre de bénéficiaires des aides au logement baisse en 2021 du fait de la réforme qui prend en compte des ressources plus récentes pour déterminer le droit et actualise trimestriellement la situation du foyer allocataire. La tendance haussière de ressources dans le temps explique en grande partie cette baisse.

De plus, la réforme conduit à réviser plus fréquemment le statut de bénéficiaire en cas de hausse des revenus².

SOLIDARITÉ



Les évolutions du nombre de bénéficiaires du Rsa sont marquées par la crise sanitaire de 2020. Le nombre de sorties du dispositif en cours d'année a été exceptionnellement faible, en lien avec une situation économique dégradée et avec la mise en place de mesures exceptionnelles de maintien dans le dispositif⁴. L'année 2021 montre un retour au niveau antérieur à la crise.

Le nombre de bénéficiaires de l'Aah augmente tendanciellement. Cette hausse est portée exclusivement par les bénéficiaires présentant un taux d'incapacité inférieur à 80 %⁵.

Observatoire national de la petite enfance, « L'accueil du jeune enfant en 2020 », édition 2021, pp 66-68.

²Cnaf, L'e-ssentiel n°210, « Bilan économique et social de la réforme des aides aux logement de 2021 », 2022.

³Cnaf, « Prime d'activité conjoncture » n°15 à 24, janvier 2020 à juillet 2022.

⁴ Cnaf, « RSA Conjoncture » n°31 à 37, octobre 2020 à juillet 2022.

⁵ DREES, « Minima sociaux et prestations sociales », édition 2021, pp 201-207.